



ARVALIS

Animateur référent
Louis HECK
ARVALIS
02 31 71 21 93
l.heck@arvalis.fr

Animatrice suppléante
Maëlle LE BRAS
ARVALIS
02 31 71 13 91
m.lebras@arvalis.fr

Animateur suppléant
Quentin GIRARD
ARVALIS
02 32 07 07 54
q.girard@arvalis.fr

A retenir

Les semis ayant progressé en Normandie cette semaine, 28 parcelles ont été recensées dans le réseau BSV. Pour ces parcelles, le risque ravageurs est important. Pour les limaces en premier lieu, ainsi que pour les ravageurs aériens, les conditions climatiques actuelles sont particulièrement favorables : douceur et humidité favorisent leur activité, et les observations montrent une progression des dégâts observés. L'observation est donc essentielle pour identifier les risques à la parcelle.

- ✓ **Stades** : Les stades sont précoces, pour la moitié entre pré-levée et levée, et entre 1 et 2 feuilles étalées pour les semis les plus précoces. A noter qu'une forte proportion de parcelle n'a pas encore été semée.
- ✓ **Pucerons** : La présence de pucerons progresse cette semaine, avec 70% des parcelles observées avec présence de pucerons, dont 30% ayant atteint le seuil de risque.
- ✓ **Cicadelles** : 15% des parcelles observées présentent des cicadelles, mais aucune n'a atteint le seuil de risque.
- ✓ **Limaces** : 60% des parcelles observées présentent des dégâts de limaces. Leur présence a donc progressé depuis la semaine dernière, mais une seule parcelle a atteint le seuil de risque.

En cette période, n'hésitez pas à vous informer sur les services rendus par les prédateurs du sol. Des fiches sont disponibles en annexe.

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

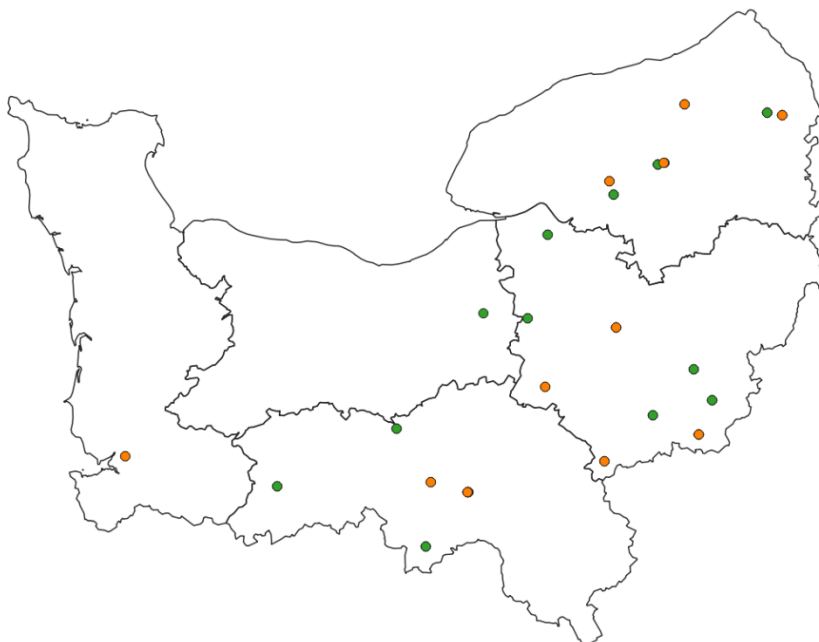
GOUVERNEMENT
ÉCOPHYTO

Avec le soutien financier de

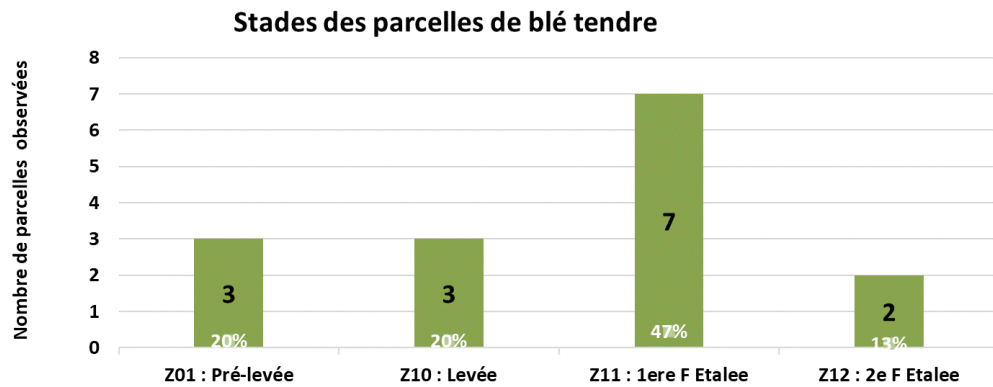
CHAMBRES
D'AGRICULTURE
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
OFB

Observations réalisées cette semaine sur :

- 15 parcelles fixes de **blé tendre d'hiver (dont 1 partiellement non traité)**
- 13 parcelles fixes **d'orge d'hiver (dont 1 partiellement non traité)**



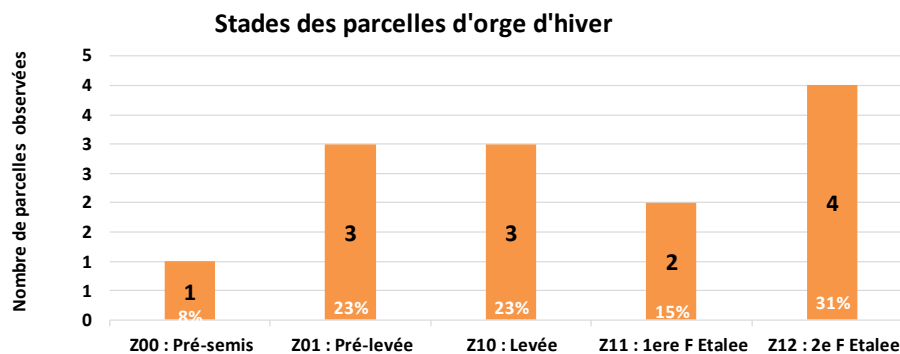
BLE : Stades phénologiques



Cette semaine 15 parcelles de blé ont été observées sur l'ensemble de la Normandie pour des semis réalisés entre le 5 et le 26 octobre (dont la moitié entre le 12 et le 15 octobre).

- 60% des parcelles observées (9 parcelles) sont au stade 1 à 2 feuilles étalées. Elles sont situées en Seine-Maritime, Orne et Eure, semées entre le 5 et le 15 octobre.
- 6 parcelles sont au stade levée ou pré-levée, soit 40% du réseau. Ces parcelles ont été semées entre le 12 et le 26 octobre, et sont situées en Seine-Maritime, dans l'Eure et le Calvados.

ORGE : Stades phénologiques



Cette semaine 13 parcelles d'orge ont été observées sur le territoire normand, pour des semis réalisés entre le 4 et le 28 octobre.

- La moitié du réseau est au stade pré-semis à pré-levée (7 parcelles). Ces parcelles ont été semées entre le 12 et le 28 octobre.
- La moitié du réseau est au stade 1 à 2 feuilles étalées (soit 6 parcelles). Ces parcelles ont été semées entre le 4 et le 15 octobre.

Observations sur blé et orge

Limaces

Sur les 10 parcelles de blé observées cette semaine pour ce ravageur, 8 d'entre elles présentent des dégâts de limace, entre 1 et 30% de plantes touchées. **1 d'entre elles a atteint le seuil de 30%.**

Sur les 10 parcelles d'orge observées, 4 d'entre elles présentent des symptômes d'attaques de limaces. Ces quatre parcelles touchées présentent des dégâts de l'ordre de 7 à 20% de plantes touchées. L'une d'elles est au stade levée, et l'autre au stade 1^{ère} feuille étalée.

Une parcelle de blé a atteint le seuil de nuisibilité cette semaine.

Sur deux pièges mis en place dans le réseau, un présente 2 limaces/m².

Seuil de nuisibilité :

Entre le semis et le stade levée, il n'y a plus de seuil de risque depuis les résultats du CASDAR RESOLIM.

- Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et les conditions climatiques sont favorables à leur activité.
- Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.

A partir de la levée et jusqu'au stade 3-4 feuilles : le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 30 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.

Analyse du risque :

Les conditions climatiques sont très favorables (températures et humidité) depuis maintenant plusieurs mois dans la région, et de nombreuses limaces ont été observées sur d'autres espèces cultivées.

Les conditions climatiques de cette semaine et de la semaine prochaine devraient maintenir ce risque élevé de limaces. De plus, les parcelles de céréales sont aux stades précoces, donc les plus vulnérables. Il est impératif de rester très vigilant sur ce ravageur.

Situations à risque

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.



Plantules effilochées par les limaces
Source : Arvalis



Limace observée par Louis HECK (Arvalis, 14)

Méthodes de lutte alternatives avant semis :

Il est possible de réduire une partie des populations de limaces par la mise en œuvre d'un déchaumage qui détruit les repousses et nouvelles levées d'adventices, sources de nourriture, et maintient le sol sec en surface. Une préparation fine du sol permet de casser les mottes qui sont l'habitat des limaces. Le labour retarde l'attaque des limaces sur la culture par leur enfouissement en profondeur.

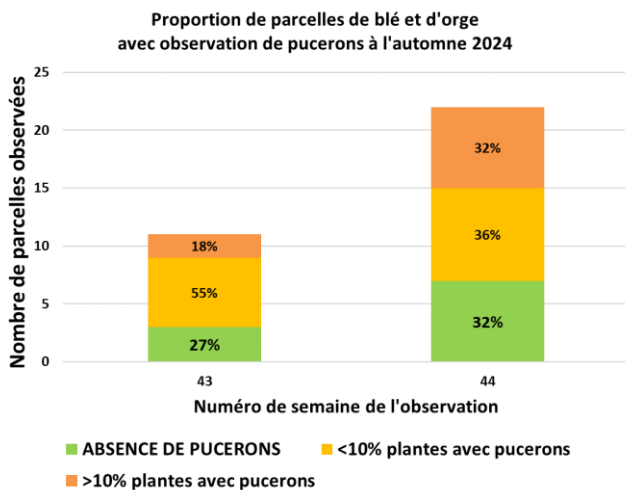
Pucerons d'automne

Les seuils de nuisibilité indiqués pour les pucerons d'automne ne concernent que les variétés sensibles dépourvues du gène de tolérance à la JNO. En situation de forte exposition aux pucerons, la perte de rendement d'une orge tolérante n'est pas nulle, mais elle est très nettement réduite par rapport à celle observée sur les variétés sensibles.

Sur les 12 parcelles de blé suivies cette semaine pour ce ravageur, des pucerons ont pu être observés dans 9 d'entre elles. Parmi les parcelles touchées, des pucerons sont observés entre 2% et 30% des plantes. **Quatre parcelles ont dépassé le seuil de 10% de plantes porteuses** (situées dans les départements de l'Orne et de l'Eure, semées entre le 12 et le 15 octobre).

En orge, 10 parcelles ont été suivies pour ce ravageur, et 6 d'entre elles observent une présence de pucerons, entre 2 et 40% de plantes avec présence de pucerons. **3 parcelles ont dépassé le seuil de 10% de plantes porteuses** (situées dans l'Orne et dans l'Eure, semées entre le 5 et le 14 octobre). **Sur ces 3 parcelles, 2 sont semées avec la variété KWS JOYAU tolérante à la JNO.**

Au total, 32% des parcelles observées ne présentent pas de présence de pucerons, 36% des parcelles observent moins de 10% de plantes porteuses de pucerons, et **32 % des parcelles présentent plus de 10% de plantes porteuses de pucerons. La présence de pucerons a donc progressé depuis la semaine dernière.**



Situations à risque :

Les semis précoces exposent les cultures à une plus longue présence de pucerons et s'accompagnent d'une plus faible densité ce qui accroît le risque. Les parcelles abritées, situées en bordure de bois, de haies, ou à proximité de repousses de céréales sont généralement les plus concernées. Un automne doux favorise également l'activité de ce ravageur.



Pucerons ailés et aptères observés dans l'Eure (Source : Q Girard ; Arvalis)

Méthodes de lutte alternatives en préventif :

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de retarder le semis pour éviter de se retrouver dans une situation à risque.

Seuil de risque (pour variétés sensibles à la JNO uniquement) :

Le seuil de risque est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.

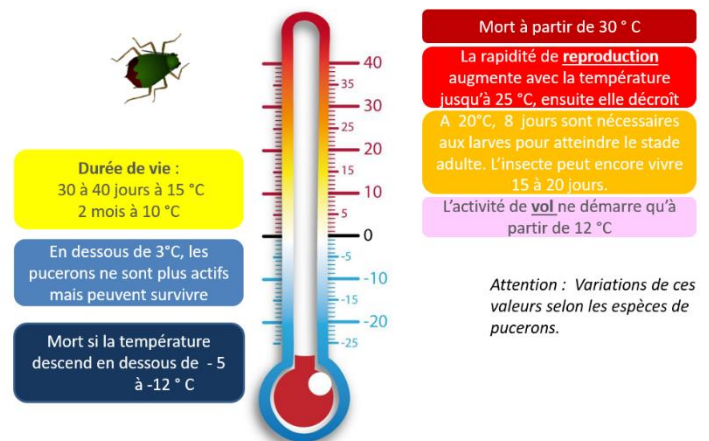
Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

Période d'observation :

Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).

Analyse du risque :

Les températures douces, supérieures à 12°C en journée, sont favorables à l'activité des pucerons. Le risque est donc important. Poursuivre les observations est indispensable !



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumensil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI

Cicadelles

Pour le blé tendre d'hiver, sur les 7 parcelles avec piège, un seul a piégé 5 cicadelles depuis 5 jours. Cette parcelle est située dans l'Orne.

Sur les 6 parcelles d'orge observées cette semaine, on observe la présence de 4 cicadelles depuis 7 jours.

Aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque de 30 captures hebdomadaires.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.

Analyse du risque :

Les températures douces sont favorables à l'activité des cicadelles. La vigilance reste de mise pour ce ravageur.

Situations à risque

Les semis précoces entraînent une plus forte concomitance entre la période de sensibilité de la céréale et la période d'activité des cicadelles. Les parcelles avec des repousses et des graminées sauvages sont également des réservoirs à virus. Un automne doux favorise l'activité de ce ravageur.



Source : ARVALIS
- Institut du végétal



Méthodes de lutte alternatives en préventif :

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de retarder le semis pour éviter de se retrouver dans une situation à risque.

Consulter les notes nationales Biodiversité :

(ou Rendez-vous sur la page EcophytoPIC : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>)



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

[Note DGAL du 22/06/2023 qui établit la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.](#)

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision

Annexes

Prédateurs du sol : voraces, opportunistes

Cultures concernées : colza, céréales, protéagineux, maïs, tournesol



Bioagresseurs concernés : limaces, larves de coléoptères, pucerons, graines d'adventices, ravageurs du



Carabes, staphylins, araignées et opilions sont des prédateurs généralistes et opportunistes qui contribuent aux régulations biologiques, principalement au niveau du sol et de la partie basse des plantes. Ils consomment au gré de leurs déplacements des œufs et larves de coléoptères ravageurs, des limaces et même des pucerons... Ils sont présents une grande partie de l'année dans les parcelles et par conséquent avant même l'arrivée des ravageurs.

Certaines espèces migrent dans les parcelles en production à partir des éléments de bordure ou infrastructures agroécologiques (bandes herbeuses, fossés, haies, bois...). Pour d'autres espèces adaptées aux pratiques agricoles, les parcelles cultivées sont des habitats permanents plus ou moins perturbés.

Pour favoriser ces prédateurs sur l'exploitation agricole et bénéficier de leur action régulatrice :

- **Ne traiter qu'en ultime recours** en respectant les seuils indicatifs de risque.
- **Réduisez le travail du sol/conservé des zones sans travail du sol.** Les façons culturales vont en effet créer des perturbations et certaines espèces, notamment à cycle long, n'y sont pas adaptées, pouvant ainsi régresser.

Pour en savoir plus :

- [Carabes](#)
- [Araignées](#)
- [Staphylins](#)

Carabe en action : Lien [vidéo](#)

Vous avez capturé un insecte, une araignée, et voulez savoir de quoi il s'agit ? cliquez [ici](#).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI